

Qui sont les enseignants et les enseignantes de demain ?

Qui choisit le BEPEP et le BES ?

Les baccalauréats en enseignement préscolaire et primaire (BEPEP) et en enseignement secondaire (BES) sont essentiellement suivis en présentiel et à temps complet. Le BEPEP accueille surtout des femmes (9 sur 10), alors qu'on retrouve plus d'hommes à l'enseignement secondaire (4 sur 10). Les étudiants et étudiantes qui entreprennent ces programmes sont jeunes, et les femmes y accèdent plus tôt (23 ans, en moyenne) que les hommes (26 ans). Suivant un parcours d'études relativement continu, plus de 95 % des personnes entrantes ont obtenu au préalable un diplôme de niveau collégial ou même, universitaire. La détention d'un autre diplôme universitaire est toutefois plus fréquente chez ceux et celles qui choisissent le BES (20 % contre 12 % au BEPEP).

Proportion des personnes nouvellement inscrites...		
...ayant la caractéristique	BEPEP	BES
Femme de moins de 25 ans	77 %	48 %
Aux études à temps complet	92 %	91 %
Valorisation des études	96 %	91 %
Pause d'études de moins d'un an avant d'entrer	80 %	86 %
Intérêt remonte à l'école primaire ou secondaire	51 %	47 %
Situation financière jugée précaire	40 %	41 %
Soutien financier de la famille	46 %	47 %
Choix de l'établissement lié à sa proximité	43 %	40 %

Les étudiant.e.s du BEPEP et du BES valorisent fortement les études, et l'accès à une profession compte parmi leurs motivations premières. Si la majorité prévoit s'arrêter après le baccalauréat, une personne sur cinq au BEPEP et une sur quatre au BES entend toutefois poursuivre aux cycles supérieurs. Au BEPEP, 95 % des personnes se trouvent dans leur premier choix de programme, alors que c'est le cas de 80 % de celles au BES. Un.e étudiant.e sur deux indique que l'intérêt pour son programme s'est manifesté dès l'école primaire ou secondaire. Bien au fait de la complexité de la langue française et de leur responsabilité à bien l'enseigner, les futur.e.s enseignant.e.s évaluent de manière plus critique leur niveau de connaissance du français écrit que ne le font les professionnel.le.s d'autres domaines¹.

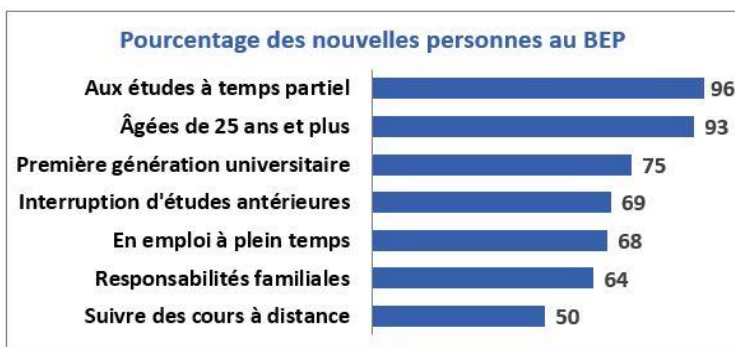
La proximité du lieu de formation a été déterminante dans le choix de l'établissement de 40 % des futur.e.s enseignant.e.s. De plus, quatre sur dix indiquent se trouver en situation financière précaire. Les étudiant.e.s de ces programmes font principalement appel aux prêts et bourses du gouvernement (p&b) et aux emplois d'été et à temps partiel pour financer leurs études. Ceux et celles qui occupent un emploi au premier trimestre (73 % au BEPEP et 80 % au BES) travaillent généralement moins de 20 heures par semaine, laissant ainsi un nombre d'heures raisonnable pour l'étude et les travaux scolaires. Le soutien financier de la famille est également important pour ces étudiant.e.s, plus de 45 % en bénéficiant. Près d'une personne sur deux habite aussi chez ses parents.

L'enseignement professionnel, une réalité différente !

À l'opposé des personnes qui cheminent au BEPEP et au BES, celles qui optent pour le baccalauréat en enseignement professionnel (BEP) entrent aux études à temps partiel et

un âge plus avancé (37 ans, en moyenne). Provenant de milieux moins scolarisés, les trois quarts sont de première génération universitaire² et près d'une personne sur deux (48 %) est même de première génération collégiale³. Aussi, une sur deux suit au moins un cours en formation à distance. Souvent issu.e.s de la formation professionnelle, 40 % détenaient au plus un D.E.P. (diplôme d'études professionnelles) avant d'entrer, et ceux et celles qui possèdent un D.E.C. (34 %) l'ont obtenu en moyenne avec une cote R plus faible (25,4) qu'au BEPEP ou BES (27,0). Près de sept sur dix ont déjà vécu une interruption d'études antérieures et plus de six sur dix ont fait une pause d'études de trois ans ou plus avant d'entrer. Plus du tiers (37 %) pourrait également interrompre son parcours au BEP à certains trimestres.

Le BEP était le premier choix de programme de presque toutes les personnes (95 %) qui s'y inscrivent. Habitant généralement avec leur conjoint.e, elles sont nombreuses à assumer des responsabilités parentales ou familiales (64 %). Pour 60 % de ces adultes aux études, le milieu du travail a été l'incubateur du projet de formation. Ayant occupé un emploi à plein temps avant d'entrer au baccalauréat, ces personnes accordent encore une grande place à l'emploi une fois arrivées à l'université. Plusieurs indiquent d'ailleurs valoriser le travail plus que les études ou toute autre activité (68 %).



Neuf sur dix continuent d'occuper un emploi durant leurs études, y consacrant plus de 30 heures par semaine dans 75 % des cas. Bien que la majorité soit motivée par l'accès à la profession, 90 % des étudiant.e.s se sont inscrit.e.s pour entreprendre une nouvelle carrière et 85 %, pour se perfectionner dans leur domaine d'emploi. De plus, quatre sur dix sont au BEP pour répondre aux exigences de leur entourage.

Et la maîtrise qualifiante, dans tout ça ?

La maîtrise en enseignement attire 62 % de femmes et celles-ci y entrent en moyenne plus tôt (35 ans) que leurs collègues masculins (39 ans). Le programme accueille principalement des finissants en études littéraires ou françaises (30 %), en arts (28 %), en histoire (11 %), en biologie (9 %) et en chimie ou biochimie (6 %)⁴. Certain.e.s étudiant.e.s détiennent même un autre diplôme de maîtrise à leur arrivée (9 %). Plus d'une personne sur deux a dû interrompre son parcours scolaire antérieur et le tiers n'a pas fait d'études depuis au moins cinq ans. Plusieurs sont parents (64 %) et au moins une personne sur deux se dit en situation financière précaire, finançant principalement ses études par le biais d'un emploi à temps plein ou partiel. Le tiers reçoit aussi un soutien financier de la part du conjoint ou du gouvernement (p&b).

¹ Seulement 55 % des étudiant.e.s en enseignement jugent la qualité de leur français écrit comme étant excellente, comparativement à 68 % pour les futur.e.s professionnel.le.s en sciences humaines et de la santé.

² La moyenne se situe à 50 %, toutes disciplines confondues.

³ Ils ou elles proviennent d'une famille où les parents ont au plus une scolarité de niveau secondaire ou professionnelle.

⁴ Répartition établie à partir des étudiant.e.s pour qui la discipline de provenance était précisée (30 %). La discipline n'est pas connue lorsque la personne provient d'un établissement hors réseau.

Le réseau de l'Université du Québec



Sources de données : Base de données PRISME et Enquête ICOPE 2016, Université du Québec.

Analyse et rédaction : Sylvie Bonin et Stéphanie Girard, Direction de la recherche institutionnelle, Novembre 2020.

